

Féminisme

7

Immigration

10

Fiscalité

11

Culture

14

Crèches ouvertes
pour collectiviser
le travail du care

Vers des
déportations
préventives?

France : chèques
généreux pour
les capitalistes

Culture en lutte
pour l'hiver

Votations

Édito

Gaza : le plan
de paix est
une nouvelle
guerre

QUEL SERVICE PUBLIC DES MÉDIAS DÉFENDRE ?

A lors que l'attention médiatique sur Gaza a reflué depuis le « cessez-le-feu » annoncé le 10 octobre, qu'Israël a violé plus de 590 fois, tuant au moins 360 palestinien·nes. En Cisjordanie, les meurtres et l'expansion des colonies s'accélèrent. Au Liban, Israël continue ses frappes et occupe cinq sommets au sud, malgré le « cessez-le-feu » de novembre 2024, au moins 127 civil·es ont été tué·es. Israël a attaqué la Syrie plus de 600 fois cette année et continue de tuer et de s'emparer de ses terres.

Le 29 septembre 2025, Trump et Netanyahu avaient présenté un « plan de paix » : démilitarisation, fin de la guerre, libération de prisonnier·es et d'otages, passage de l'aide humanitaire, promesse que personne ne sera forcé de quitter Gaza, puis « reconstruction » via une zone économique spéciale.

Le territoire serait administré par un comité palestinien « technocratique et apolitique » sous la supervision d'un « Board of Peace » présidé par Donald Trump, avec déploiement d'une force internationale de stabilisation. La résolution 2803 du Conseil de sécurité vise à mettre en œuvre ce plan.

Éditeur	Journal solidaritéS
Tirage	5000 exemplaires
Journaliste	17 n° par an
Comité editorial	Noémi Rentsch José Sanchez Leon Volet Ivana Alloux Nadia Badouli Clément Bindshaedler Antoine Dubitau Guillaume Matthey
Couverture	Zélie Stauffer Françoise Wos Maquette et mise en page Niels Wehrspann
DR / Niels Wehrspann	Nathalie Delbruck Anouk Essyad Pierre Roboud
Franziska Meienauer	Noémie Rentsch José Sanchez Leon Volet Ivana Alloux Nadia Badouli Clément Bindshaedler Antoine Dubitau Guillaume Matthey

Abonnements	Annuel	fr.	80
Étudiants, chômeurs-euses, AVS/AI... Soutien	25 n° à l'essai	150	Gratuit!
3 mois à l'essai	CCP 17-216950-1 IBAN CH28 0900 0000 1721 6950 1	1211 Genève 2	Pour payer:
DR / Niels Wehrspann	E abo@solidarites.ch	T +41 22 740 07 40 W solidarites.ch/geneve	Demandes d'abonnement et changements d'adresse:
Franziska Meienauer			

Contacts régionaux du mouvement	Neuchâtel
Vaud	5 place Chauderon 1003 Lausanne
Neuchâtel	Cose postale 3105 2001 Neuchâtel
Vaud	T +41 79 402 28 74 E vaud@solidarites.ch W solidarites.ch/vaud

Pourtant, ce plan n'est qu'une nouvelle occupation militaire étrangère : il renverse les responsabilités entre la victime et le criminel, entérine l'impunité d'Israël, n'est pas fondé sur le droit international, nie l'agentivité palestinienne. Il présente l'autodétermination palestinienne non comme un droit inaliénable, mais comme quelque chose qu'il faudrait mériter. Son « développement économique » vise l'exploitation et la privatisation plutôt que des réparations de la puissance génocidaire au peuple palestinien, et ne fait aucune mention du droit au retour.

De manière prévisible, et comme relevé plus haut, le « cessez-le-feu » n'a été que rhétorique pour l'armée d'occupation : attaques durant la « première phase », restrictions d'aide, contrôle de 53 % de Gaza et déplacement quotidien de la « ligne jaune ». Israël n'a libéré que 2000 prisonnier·es (soit moins de 20 % des otages palestinien·es en détention).

La Suisse, qui échange, aujourd'hui encore, des fournitures militaires avec Israël, a soutenu le plan. En Suisse, le mouvement de solidarité anti-génocide est réprimé : à Sion, l'organisateur de la manifestation « non autorisée » du 1er novembre 2025 a été condamné à une amende de 80 000 francs. Début décembre, l'Université de Neuchâtel a refusé une salle pour deux conférences de Joseph Daher sur la Palestine, tandis que les propos pro-génocide en ligne restent impunis.

L'impunité et l'arrogance d'Israël participent aux menaces au-delà de la Palestine : elles justifient l'usage de la terreur, le non-respect des droits humains, accentuent les rapports de force militaires à l'échelle régionale, voire internationale, et confèrent une stabilité aux régimes répressifs des puissances voisines (Egypte, Arabie Saoudite, Emirats). Maintenir la solidarité avec le peuple palestinien constitue une opposition nécessaire à ce nouveau désordre mondial.

Camille Dubois José Sanchez

AGENDA

Genève

- ME 14 JAN.
LE FIL ROUGE : L'ORDRE DIVIN
Projection du film de Petra Volpe (CH, 2017, 96')
18 h 30 Fonction Cinéma
Org.: Jeunesse solidaire

Neuchâtel

- SA 10 JAN.
REFERENDUM CONTRE LA RÉEXPORTATIONS D'ARMES
Stand de récolte
10 h → 14 h Fontaine de la Justice, Neuchâtel
Org.: solidaritéS, CAP, BDS

NATIONAL

SAVE THE DATE!



ABONNEZ-VOUS À INPRECOR!

La revue mensuelle francophone de la 4^e Internationale (organisation dont solidaritéS est observateur permanent) est en déficit et a besoin de votre soutien ! Revue essentielle pour nos luttes, elle publie des analyses fouillées de la situation mondiale et contribue aussi aux échanges théoriques et stratégiques qui sont nécessaires au sein de notre camp social.

ABONNEZ-VOUS !

Plusieurs tarifs sont disponibles, en fonction de vos moyens :

- Prix coûtant 91,30 € / an (12 numéros)
- Prix petits revenus 55 € / an (12 numéros)
- Prix -25 ans et chômeur·ses 20 € / 6 mois (6 numéros)

Pour vous abonner :

- envoyez vos coordonnées à diffusion@inprecor.fr
- effectuez un virement bancaire à l'ordre de

PECI
2 rue Richard Lenoir
IBAN FR76 3000 3027 9500 0200 6640 286

REJOIGNEZ-NOUS !

Marre de rester simple spectateur·ice·x, envie de participer, d'une manière ou d'une autre, à la construction d'un autre monde ? Alors n'hésitez pas, rejoignez solidaritéS !

→ solidarites.ch/rejoignez-nous

AVEZ-VOUS BIEN PAYÉ VOTRE ABONNEMENT ?

Votre journal a besoin de vous ! Merci de vous assurer que votre abonnement pour l'année est bien réglé !

- Sur notre site : solidarites.ch/abonnements
- Par Twint, en scannant ce QR code



UNE MISE HORS-ANTENNE PROGRAMMÉE?

Entre attaques de la droite, perte de crédibilité politique et contraintes économiques structurelles, l'audiovisuel public suisse apparaît plus fragilisé que jamais. Dans un tel contexte, toute défense sérieuse d'un service public des médias doit reposer sur une critique de la marchandisation de l'information et de ses effets politiques.

Le 8 mars 2026 prochain, la population suisse sera appelée à voter, parmi plusieurs objets, sur l'initiative « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) ». Cette dernière, lancée par l'UDC en mai 2022 avait abouti en juillet 2023, avant d'être rejetée par le Conseil fédéral en juin 2024 puis par le parlement en septembre 2025.

L'initiative a néanmoins servi de prétexte à Albert Rösti, Conseiller fédéral UDC en charge de la communication, pour abonder dans le sens de l'initiative et ordonner une baisse massive de la redevance, qui paraît, en comparaison de l'initiative, beaucoup plus raisonnable. Cette manœuvre politique est passée par un contre-projet au niveau de l'ordonnance sur la radio et la télévision qui baisse, progressivement, la redevance de 335 à 300 francs tout en exonérant de cette taxe les entreprises dont le chiffre d'affaires est égal ou inférieur à 1,2 million de francs. Fin novembre 2025, la SSR traduisait cette baisse en coupes budgétaires : 270 millions de francs à économiser d'ici 2029 qui se traduisent par la suppression de 900 postes d'ici-là.

La redevance

Mais quelle est cette « redevance » et son rôle ? La redevance audiovisuelle est la contribution financière demandée à chaque ménage suisse pour financer l'audiovisuel public – elle s'élève actuellement à 335 francs par année. En 2024, les fonds perçus via la redevance représentaient 83 % du budget total de la SSR. Son financement annexe

aux impôts est justifié, selon la RTS elle-même, par un besoin d'indépendance : « Si la redevance était perçue par le biais des impôts, l'indépendance de la SSR serait menacée. Des influences politiques pourraient alors peser chaque année sur les programmes lors de débats parlementaires portant sur le budget de la Confédération et les attributions annuelles » (RTS, « FAQ sur la redevance »).

Si ce système permet effectivement d'éviter la remise en cause systématique de la SSR lors de l'établissement des budgets fédéraux, il pose, comme la TVA, un problème fondamental : il est inéquitable. En effet, un ménage composé d'une mère célibataire payée au salaire minimum avec trois enfants à charge payera exactement le même montant qu'un ménage composé d'un couple d'avocats fiscalistes. Contrairement à l'impôt sur les personnes, la redevance n'est pas progressive et constitue un poids financier conséquent pour les ménages à faibles revenus. En ce qui concerne la « garantie » d'indépendance, on peine à voir en quoi le système de la redevance l'a protégé face à une simple manœuvre de l'UDC...

Peu d'alliés, beaucoup d'ennemis

La votation tombe on ne peut plus mal pour la RTS. L'initiative a abouti en juillet 2023, peu avant le début du génocide à Gaza, et arrivera en votation après deux années et demi de génocide, dont la couverture par la RTS, bien que moins pire qu'ail-

sée malgré les critiques répétées de l'ensemble des acteur·ices de terrain sur le caractère mensonger et biaisé du reportage. Face aux réalités statistiques, la RTS a préféré favoriser les voix réactionnaires transphobes. De même, le maintien, à grand frais, de la diffusion de courses de Formule 1 en pleine crise climatique ne laisse d'étonner.

Le 4 décembre dernier, après un vote effectué à Genève, Israël est autorisée à participer à l'Eurovision 2026. Les diffuseurs espagnol, irlandais, néerlandais et slovène annoncent alors leur boycott de cette édition. La SSR au contraire a voté en faveur du maintien de la présence du pays colonial dans ce concours « apolitique » (dont la Russie avait été exclue à la suite de son invasion de l'Ukraine).

Cette poignée d'exemples s'aditionne à la mauvaise qualité de nombreuses émissions et à une approche particulière de la « pluralité » des voix du débat public. En effet, pour les acteur·ices non institutionnels, le droit à la parole se résume souvent à quelques secondes sur-découpées et souvent vidées, voire détournées, de leur sens initial pour ensuite laisser libre champ durant plusieurs minutes à un·e invité officiel·le, ➤

Entretien avec Amélie Galladé (PVL, ZH), membre du comité contre l'initiative SSR, en marge de la conférence de presse de lancement de campagne, Berne, 8 décembre 2025.



généralement un·e parlementaire, pour dérouler son argumentaire... étrange conception du débat public.

La votation tombe ainsi à pic ! L'UDC, et la droite bourgeoise plus généralement, se frotte les mains à l'idée de dynamiter un service public. Une partie de la gauche, dégoutée par le travail, en partie honteux, de la RTS n'a aucune envie de la défendre. Pour enfoncer le clou, la direction de la RTS a transmis à ses employé·es ses directives concernant la période de campagne à venir : interdiction stricte de prendre publiquement la parole sur la question !

Neutralité Potemkine

Pour bon nombre de travailleur·ses de la RTS, et particulièrement les journalistes, ce muselage politique est d'ores et déjà intégré et ne nécessiterait même pas de menaces pour être effectif. Accolée à la mission d'éducation des médias publics, la plus pauvre version possible de la « neutralité » journalistique infuse dans les pratiques courantes de la production médiatique.

On retrouve cette position dans de nombreuses prises de parole des employé·es. Dans une courte vidéo de septembre 2025 titrée « On te répond : La RTS est-elle trop à gauche ou à droite ? », une journaliste explique que cette question n'est pas pertinente car le travail journalistique servirait précisément à créer une « *information* » apolitique, sur la base de laquelle le citoyen-public pourrait se construire un avis politique éclairé. Le travail journalistique, pensé ainsi, est un processus de dépolitisation. On part de faits, inscrits dans le « *débat public* », on les neutralise puis on les présente au public. Le lieu de la fabrication partisane serait celui du « *débat politique* ». Pourachever de convaincre, une étude de l'Université de Zurich est citée tout comme le monitoring du temps de parole en période d'élections ou de votations et les règles déontologiques.

Une telle vision fait fi de l'inscription matérielle des individus dans la société – et donc de leur positionnement au sein des dominations qui traversent cette dernière – et des innombrables paramètres, tant individuels que structurels, qui façonnent chaque individu et son rapport au monde social. Pour les médias publics, l'idée de neutralité et celle de l'individu libre ayant simplement besoin de « savoirs » se co-construisent et sont co-dépendantes. C'est parce que l'individu serait libre dans ses choix qu'il aurait besoin de savoirs

« neutres » pour prendre des décisions éclairées. Inversement, l'idée d'un savoir neutre se fonde dans la liberté individuelle et dans la capacité de s'affranchir des tutelles.

Dans cette logique tautologique, les journalistes, par l'adoption de règles déontologiques et par leur revendication, et en tant qu'individus libres et capables de s'affranchir des tutelles, créent de « l'information » neutralisée, qui servira à d'autres individus libres comme base de décisions éclairées. En plus d'être fausse (la sociologie devrait peut-être figurer au programme des écoles de journalisme ?), cette conception permet ainsi à la RTS de nier sa propre inscription dans la société et dans les rapports de domination qui la traversent, et ce, tant au niveau global de l'institution qu'au niveau de l'employé·e-journaliste.

Ce réflexe pavlovien (du médecin russe Ivan Pavlov qui a découvert la possibilité d'acquérir, par conditionnement, une réponse automatique, ou plus communément : un réflexe) du recours à l'idéal de neutralité pour défendre leur rôle est allé croissant chez les journalistes de la RTS ces dernières années.

La droite et l'extrême droite attaquent de plus en plus fréquemment la RTS pour ses positions « woke ». Bloquée dans son idéal de neutralité, la RTS cherche par tous les moyens à se débarrasser de cette étiquette gênante. Pour résoudre le problème, elle invite progressivement des invité·es toujours plus réactionnaires.

Le principe de « l'équilibre des points de vue », qui consiste à donner la parole à chaque partie prenante, est un autre témoignage de l'absurdité journalistique et de la nécessité de toujours se situer au « juste milieu ». Lorsque les propos et positions de l'extrême droite déplacent toujours plus loin la fenêtre d'Overton (le champ du discible) et que les propos déshumanisants et négationnistes concernant la situation en Palestine continuent d'infuser le débat public, quel sens y-a-t-il à chercher un « juste milieu » ? Persuadée d'évoluer et de faire son travail au-dessus de la mêlée, la RTS est incapable de comprendre que son contenu est ancré politiquement et que, selon ses principes creux, il va glisser toujours plus à droite, sans que cela ne modifie les attaques à son encontre. Quelle que soit la ligne éditoriale de la RTS, l'UDC voudra toujours la détruire puisqu'elle est un service public.

Economie politique des médias

À gauche, l'audiovisuel public apparaît généralement comme une fin en soi : une forme médiatique idéale, qui serait menacée de détournement par des intérêts privés avides de profit. Cette spécificité des médias publics est considérée comme entérinée par leur statut – en Suisse, la SSR est une association de droit privé sans but lucratif. Ce serait là une garantie de la fonction démocratique essentielle dont ils sont investis : informer l'ensemble des citoyen·nes du pays, sur une base neutre. Cette raison d'être reste toujours au cœur du débat, puisque seul l'audiovisuel public serait capable de remplir ce rôle. La différence avec les médias privés résiderait donc dans un attachement public à l'information véritable, tandis que ceux-ci seraient essentiellement conditionnés par la recherche du profit.

Ce récit reste trompeur sur le rapport actuel du secteur privé à la production médiatique. Il se focalise sur des seules questions de contenu, au détriment d'une analyse plus large de la marchandisation de l'information. Celle-ci ne repose pourtant pas seulement sur le statut – lucratif ou non – de chaque média, mais plus fondamentalement sur l'intégration capitaliste du champ de la production médiatique dans son ensemble. En effet, la marchandisation de l'information n'est pas qu'une affaire sectorielle.

Pour les acteurs privés, la propriété médiatique n'est pas un investissement rentable : chaînes de télévision et titres de presse sont aujourd'hui structurellement déficitaires, en Suisse comme ailleurs. Pourtant, les fonds privés continuent de les alimenter, révélant ainsi qu'une autre fonction est accordée à la sphère médiatique – une fonction idéologique de marchandisation généralisée du monde social. Celle-ci prend deux formes : transmission d'une vision politique, aliénation de l'individu par une vie quotidienne routinisée, dans laquelle toute activité hors-travail est tournée vers la consommation.

Les profits générés par l'activité médiatique sont ainsi indirects, et se reflètent ailleurs que dans les comptes déficitaires des entreprises médiatiques. L'information n'est donc pas une marchandise parce qu'elle est rentable en elle-même, mais bien parce qu'elle fait partie de la reproduction élargie du capital.

Sous sa forme actuelle, la fraction publique du secteur médiatique n'échappe pas à la marchandisation de l'information. Bien que la fraction privée ne soit pas fondée sur la recherche directe du profit, elle tire vers le bas le coût de production de l'information. Sur le « marché de l'attention » médiatique, l'audiovisuel public est forcé de s'aligner sur ces standards pour ne pas couler. En d'autres termes, les pratiques du secteur privé rentrent petit à petit dans le secteur public, de plusieurs manières – circulation des travailleur·ses entre le privé et le public, formation des journalistes dans les mêmes cursus, adoption directe de pratiques faisant croître la productivité médiatique, etc. L'adaptation des médias publics aux nouveaux standards de production de l'information reste toutefois structurellement insuffisante : de nombreux pays d'Europe étant déjà passés par là, les ambitions de privatisation de la RTS n'ont, de toute façon, toujours été qu'une question de temps.

Quelle défense du service public des médias ?

Sans reconnaissance de l'intégration capitaliste de la production de l'information, toute défense « traditionnelle » du service public des médias semble vouée à l'échec. Ce principe de réalité vaut aussi bien pour les travailleur·ses de la RTS que pour la gauche. Les premier·ères doivent comprendre que leur activité est dominée par le capital et qu'iels sont partie prenante de la lutte des classes. Leur entêtement à revendiquer une « neutralité », en réalité creuse, ne pèse rien face aux évolutions, sur le long terme, du capitalisme. Elle empêche même aux employé·es de prendre conscience de leur position et d'engager une réflexion politique de fond sur leur activité.

Le sacro-saint principe de la « neutralité » n'est qu'un mirage qui empêche de percevoir le mur dans lequel l'audiovisuel public fonce à toute vitesse. Pourtant, la seule manière de défendre durablement le secteur public des médias nécessite de le dé-particulariser, en arrêtant de penser qu'il peut exister en-dehors du capitalisme parce qu'il serait financé par l'État.

La seule voie de démarchandisation de l'information réside en effet dans une offensive générale contre le capital. Le rejet de l'initiative comme du contre-projet ne réglera pas le problème de fond, mais pourra au moins nous faire gagner du temps.

Clément Bindschaedler Antoine Dubiau ■

LA POLITIQUE DES CAISSES VIDES TOURNE À PLEIN

Le canton de Vaud a connu une mobilisation historique de la fonction publique contre le budget austéritaire proposé par le Gouvernement pour 2026 et adopté par la majorité de droite du Grand Conseil le 17 décembre. Derrière les cris d'alarme du Conseil d'État, des partis bourgeois au parlement et du patronat, la séquence politique que nous venons de vivre a révélé une stratégie déterminée et constante : la politique des caisses vides. Mais quelle est la véritable situation des finances du canton de Vaud? Quelle est cette politique des caisses vides et pourquoi faut-il la combattre ?

Pour justifier le plan d'économies établi en 2025, les meilleurs dirigeants vaudois, le Conseil d'État, les partis bourgeois et les médias répètent sur tous les tons que la situation financière du canton est mauvaise, grave dégradée, etc. Bref, on assiste à une classique campagne de propagande catastrophiste. Mais qu'en est-il dans la réalité?

Pour juger de la situation financière d'un État ou d'une collectivité publique, il y a deux moyens. Le premier consiste à étudier l'évolution de la dette au cours du temps. On peut ainsi mieux juger de la situation actuelle. Si l'on prend la dette brute

du canton en pourcents du produit intérieur brut (PIB) vaudois entre 1890 et 2024, on observe qu'elle tourne autour de 8 % entre 1890 et 1930, monte à 17 % avec la Seconde Guerre mondiale, fluctue entre 8 % et 12 % entre 1950 et 1990, atteint 20 % au début des années 2000 (et près de 25 % en 2004–2005). Elle diminue rapidement dès 2006–2007 pour se situer à 3 % en 2024. Elle est passée d'environ 12 milliards en 2004–2005 à 2,4 milliards en 2024. C'est le niveau le plus bas depuis 140 ans. Autrement dit, le canton de Vaud n'a jamais connu une situation financière aussi confortable.

Dans les années 1960 à 2000, les économistes néolibéraux dogmatiques considéraient qu'un taux de 60 % était acceptable. Aujourd'hui, ils sont devenus plus souples : ils considèrent qu'un taux pouvant aller jusqu'à 90 % n'est pas problématique. Le canton de Vaud se situe à un niveau 30 fois inférieur à ce que les néolibéraux intraitables considèrent comme acceptable. Comment parler de situation inquiétante ou alarmante ?

Mais ce n'est pas tout. La dette brute n'est pas l'indicateur le plus fiable. Pour juger de la situation financière, il faut se baser sur la dette nette, c'est-à-dire la dette brute moins les actifs (fortune,

bâtiments, etc.). Prenons seulement le patrimoine financier du canton : selon les chiffres officiels, nettement sous-estimés, il atteint environ 5,5 milliards de francs. Cela signifie que l'État de Vaud n'est en fait pas endetté, au contraire il possède une *fortune nette* d'au moins 3 milliards de francs.

C'est ici qu'on peut utiliser le second moyen pour juger de la situation financière du Canton : faire une comparaison non pas dans le temps, mais avec la dette des autres États. Si on compare la dette nette au PIB de différents États en 2024 les résultats sont édifiants : 105 % pour la France, 96,5 % pour les USA, 91 % pour la Belgique, 47,7 % pour l'Allemagne, 75 % pour l'Union européenne. Le canton de Vaud, lui, n'a non seulement aucune dette, mais il possède même une fortune nette qui atteint (et il s'agit d'un minimum) 4,1 % de son PIB !

La conclusion est donc évidente : la situation financière du canton est idyllique. La «*situation alarmante*» est une mystification pure et simple et l'état financier du canton ne justifie en rien le plan d'économies qui a été décidé par le Conseil d'État.

Quelles sont les causes du plan d'économies actuel?

Les autorités, relayées par les médias, justifient le plan d'économies par les déficits que le canton a connus en 2023 et 2024 et par le déficit prévu dans le projet de budget pour 2026.

Première chose. On peut douter de la véracité des chiffres donnés par les Conseil d'État. Sur un budget de 12 milliards, les possibilités de manipulations sont nombreuses. D'ailleurs, le Gouvernement le reconnaît lui-même puisque ➔

Manifestation de la fonction publique, Lausanne 9 décembre 2025.



dans sa « Présentation du projet de budget 2026 », il déclare qu'il vise au « renforcement de la sincérité budgétaire ». Le problème est que ce soudain besoin de sincérité ne va que dans un seul sens : accroître le déficit.

Trois exemples : de 2019 à 2023, les dépenses pour amortissement du patrimoine administratif tournent autour de 170 millions, mais dans le budget de 2026, ces dépenses font un bond pour atteindre presque 300 millions. Le Conseil d'État ne prévoit aucune recette venant de la Banque nationale alors que la cheffe du Département des Finances, Christelle Luisier, a dû reconnaître que le canton recevra 62 millions de la BNS. Enfin, et c'est le plus important, le Conseil d'État ne préleve que 490 millions dans sa fortune. Si le gouvernement prélevait, par exemple, 800 millions, le canton conserverait une fortune nette de plus de 2 milliards, et donc, toujours, une situation financière de rêve.

Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel, c'est que ce sont les milieux patronaux, les partis bourgeois et le Conseil d'État qui ont creusé une bonne partie des déficits que le Canton connaît actuellement. Depuis les années 2007–2008, le patronat et les autorités vaudoises ont systématiquement diminué les impôts, en particulier ceux qui touchent les riches et ceux qui touchent les entreprises.

L'une des baisses d'impôts la plus connue et des plus scandaleuses, c'est la décision d'appliquer un bouclier fiscal, c'est-à-dire de plafonner l'imposition des ultra-riches, celles et ceux qui ont un revenu annuel se chiffrant en millions de francs. Qui plus est de l'appliquer en sous-estimant, de manière illégale, les revenus de ces contribuables entre 2009 et 2021. Le résultat de cette seule sous-estimation est une perte de recettes de l'ordre de 40 à 80 millions par année, soit au total un montant au minimum de 500 et peut-être même d'un milliard sur cette période.

Dès 2008, les impôts sur les profits et la fortune des entreprises ont été massivement diminués. Il est très difficile d'estimer le montant de la perte fiscale, mais il atteint sans doute au moins 500 millions par an. À ce titre, rappelons que solidaritéS avait vivement combattu (contre le Parti socialiste) la contre-réforme RIE 3 vaudoise en 2019. À elle seule, cette mesure a entraîné une perte d'environ 350 millions par année, soit à peu près le déficit prévu pour 2026...

Depuis 2008, l'administration fiscale fédérale publie un document qui indique dans quelle mesure les cantons exploitent ce qu'elle appelle le « potentiel fiscal » des entreprises installées sur leur sol. Entre 2008 et 2024, l'indice pour le canton de Vaud a diminué des deux tiers, passant de 16,2 % à 5,7 %. À titre de comparaison, Genève et Argovie sont à 13 %, Zurich et Berne sont à 14 %. Cela montre l'ampleur de la politique des caisses vides menées dans le canton de Vaud. D'ailleurs, Christelle Luisier a reconnu elle-même que les « baisses d'impôt [...] jouent un rôle » dans les déficits que le canton connaît depuis 2023 (entretien dans *Le Temps*, 21.11.2025).

Objectif: casser les services publics

La politique des caisses vides vise deux objectifs. Le premier : diminuer les impôts sur les classes possédantes. Elles veulent payer très peu, et si possible, aucun impôt. C'est aux autres classes sociales de payer. En Suisse, le taux marginal supérieur d'impôt pour les 1 % et les 0,1 % des plus riches est passé de 0,8 % à 0,5 % entre 1964 et 2018. Dans le même temps, la part de leur fortune est passée de 40 % à 43 %, nous rappelant, si nécessaire, à quel point la Suisse est un pays inégalitaire.

Second objectif : mettre l'État en déficit. Si l'État est en déficit, cela permet aux capitalistes d'exercer une pression beaucoup plus grande pour diminuer ou supprimer les dépenses qui ne leur sont pas directement utiles : les dépenses sociales, pour l'enseignement, pour la santé, pour l'environnement, etc. Cela permet aussi de présenter l'État comme inefficace et gaspilleur et donc de réclamer des économies et la privatisation des services publics, de la santé, de la protection sociale, etc. C'est ce qu'exprimait le Centre patronal vaudois dans un communiqué du 10 avril 2025 à propos du déficit du canton en 2024 : « *Les contribuables vaudois ne sauraient être victimes de la mauvaise gestion de l'État* ».

Les milieux dirigeants du canton prétendent que les déficits proviennent de l'augmentation des dépenses du canton, qu'ils qualifient de « démesurée » ou d'« explosive ». Si on prend les dépenses du canton par habitant, entre 2005 et 2024, elles ont progressé au rythme de 1 % par an en termes réels. Les dépenses du canton représentaient 16,2 % du PIB vaudois en 2005 et 16,9 % en 2024, soit une croissance de 0,7 points de pourcents en 19 ans. La prétendue explosion des dé-

penses est une mystification. Si l'on tient compte de l'augmentation de la population et du PIB du canton, il n'y a qu'une augmentation très faible, voire même une stagnation des dépenses étatiques.

Le patronat veut creuser plus profond

Il faut souligner que les milieux dirigeants du canton veulent non seulement poursuivre cette politique des caisses vides mais aussi l'accélérer. Les organisations patronales vaudoises ont déposé en 2023 une initiative populaire demandant une diminution de 12 % du taux de l'impôt sur le revenu et la fortune. Cela entraînerait une baisse des recettes fiscales d'au moins 500 millions. La majorité de droite du Grand Conseil a suivi en large partie cette initiative en intégrant déjà dans le projet de budget pour 2026 une baisse de l'imposition de 7 %, ce qui va entraîner un trou d'au moins 250 millions. Sans cette baisse d'impôt, le budget pour 2026 serait quasiment à l'équilibre et le plan d'économies actuel serait encore moins justifiable.

D'un côté, le patronat, la droite et le Conseil d'État présentent donc la situation financière du canton comme alarmante. De l'autre, ils veulent massivement baisser les impôts et les recettes fiscales. C'est la preuve que le discours qu'ils tiennent sur les finances publiques n'est que poudre aux yeux. Ils n'ont strictement aucune crainte quant aux finances vaudoises puisqu'ils créent eux-mêmes les déficits qui vont ensuite leur servir de bâton pour restreindre les dépenses de l'État.

La mobilisation sociale de l'automne était donc pleinement justifiée. Elle doit se poursuivre. Ce n'est pas aux salarié·exs et usager·èrex de payer pour des déficits qui ont été en grande partie créés par le patronat et la droite alors que la situation financière du canton est idyllique.

Partir des besoins

En fait, le canton devrait augmenter ses dépenses pour améliorer les conditions de travail de ses employé·es, améliorer substantiellement ses prestations sociales, adopter un plan d'urgence contre le réchauffement climatique, etc.

Pour les financer, quelques mesures simples suffiraient : rétablir les niveaux des impôts sur les riches et sur les bénéfices des entreprises qui étaient en vigueur en 2000 rapporteraient au moins 500 millions de plus par an. Les autorités cantonales pourraient aussi me-

CAISSES VIDES : L'EXEMPLE GENEVOIS

D epuis 1999, le canton de Genève a enregistré 12 baisses d'impôt ou de taxes dont une seule a été refusée en votation populaire.

Parmi ces baisses, relevons les plus significatives : celle de 12 % de l'impôt cantonal en 1999; la suppression des droits de successions en ligne directe en 2004; le retour au barème par tranches, la suppression du rabais d'impôt et du bouclier fiscal à 60 % en 2010; la baisse de l'imposition du bénéfice des entreprises de 24 % à 14 % en 2020; la baisse de l'impôt cantonal et communal sur le revenu de 5,7 à 11,7 % en 2025.

Si on tient compte des simulations effectuées lors de l'examen de ces projets, le total des réductions d'impôts ou de taxes s'élève à 1,7 milliard par an. En intégrant l'évolution des masses impôtables, on peut estimer la perte de recettes pour le canton à environ 2 milliards par an.

À noter que si le canton de Vaud n'a quasiment pas de dette, celui de Genève a une dette brute de 10,4 milliards. Comme quoi, la politique des caisses vides est la même indépendamment du niveau d'endettement.

Bernard Clerc

ner une lutte un peu plus sérieuse contre la fraude fiscale, massive dans le canton. On peut estimer que la fortune fraudée dans le canton atteint le montant astronomique de 45 milliards de francs (*Global*, n° 96). L'essentiel de la fraude est commise par les grandes et très grandes fortunes – bref les « 1 % ». À titre d'exemple, si le secret bancaire était levé et que ces 45 milliards étaient imposés correctement, les recettes supplémentaires pour le canton seraient d'au moins un milliard.

Enfin, le mécanisme du frein à l'endettement peut être suspendu comme il l'a été au plan fédéral au moment de l'épidémie de covid. En Allemagne, un pays dans lequel le frein à l'endettement constituait presque une religion d'État, le Gouvernement a décidé, au début de 2025, de le rendre beaucoup plus inoffensif.

Sébastien Guex Guillaume Matthey
Adaptation d'une conférence visionnelle
sur la chaîne YouTube de Marx21

OUVRIR LES PORTES DES CRÈCHES POUR COLLECTIVISER LE TRAVAIL DU CARE

Dans le cadre des mobilisations actuelles pour la défense des services publics, nous nous sommes entretenus avec Antonia Undurraga, éducatrice sociale et maman solo, autour d'un projet d'ouvertures nocturnes des crèches pour y accueillir des repas collectifs de quartier.

Peux-tu nous présenter « La Table du soir » ?

C'est un projet qui est parti d'un double constat, lié à ma propre expérience personnelle et professionnelle.

Premièrement, en tant que maman solo, je faisais le constat que les moments de fin de journée avec mes deux enfants, notamment la préparation des repas du soir après une journée de travail fatigante, représentaient bien plus des moments de tension que des vrais moments de partage entre eux et moi. Je le vivais comme quelque chose de désagréable.

En tant que travailleuse dans une crèche, je me suis ensuite rendu compte que ce ressenti était en fait partagé très largement par les familles dont on accueille les enfants, et ça peu importe la configuration familiale (monoparentale ou biparentale) et même le statut socio-économique, même s'il y a évidemment des variations de degré. Et il y avait ce constat très pratique que les crèches sont des espaces qui disposent d'une infrastructure destinée à l'accueil et aux soins des enfants (cuisine, réfectoire, espaces de jeu, espaces de repos, etc) et qui, le soir, sont fermées.

C'est là qu'est née l'idée au centre de « La Table du soir » : faire de ces espaces inutilisés des lieux gratuits où des personnes habitant le quartier – les familles avec enfants bien sûr mais aussi des personnes âgées seules – puissent se réunir pour organiser collectivement ces tâches de soin que sont la préparation du repas ou le fait de jouer avec les enfants.

L'idée centrale, c'est d'apporter un soutien aux familles, sur le

plan matériel – mais aussi dans une perspective de *care* – de lutter contre l'isolement et de renforcer la cohésion sociale et la solidarité intergénérationnelle au sein d'un quartier, par la convergence au sein d'un même espace de ces différents groupes de personnes.

L'idée c'est aussi de sortir de la logique prestataires – bénéficiaires qui organise en général le travail social et le travail de soin. À « La Table du soir », tout le monde participera à l'organisation concrète de la vie collective et en bénéficierait (élaboration d'un menu avec des invendus, préparation du repas, rangement et nettoyage de l'espace, activités pour les enfants...).

Je suis partie de cette image qu'on utilise dans le secteur de la petite enfance selon laquelle il faut un village pour élever un enfant, pour étendre cette idée en dehors des horaires d'ouverture de la crèche et comme un moyen pour venir adresser certains des problèmes rencontrés dans des cellules familiales nucléaires individualisantes.

En arrière-fond, même si ça n'a pas été pensé comme tel au départ, ce projet s'inscrit dans une dynamique plus large et une forme de circulation de pratiques de collectivisation du travail reproductive auxquelles je me suis beaucoup intéressée dans le cadre de mon engagement féministe et de discussions collectives sur la question du care. Et d'ailleurs il y a des défis concrets qui vont se poser sur comment éviter que des dynamiques patriarcales d'organisation du travail du care se reproduisent dans ce lieu. Autrement dit, comment éviter qu'après quelques

semaines seules les personnes sexisées prennent la charge de la préparation des repas, pendant que les autres discutent entre eux ou remplissent des tâches plus valorisées socialement, comme celle de jouer avec les enfants.

Concrètement, le projet s'organisera autour d'une structure associative que je suis en train de monter avec d'autres personnes qui sont aussi issues du secteur de la petite enfance ou de l'animation socioculturelle. Les premières soirées d'ouverture auront lieu au printemps 2026.

Quels liens peux-tu faire entre ce projet et le contexte actuel d'austérité budgétaire et de coupes dans les services publics ?

Avec son plan d'austérité, le Conseil d'État vient attaquer le service public et diminuer ses possibilités, alors qu'il faudrait au contraire en augmenter les moyens financiers et en termes de personnel. « La Table du soir » est une initiative qui part de citoyen·nes et vise à combler un manque de collectivisation des tâches liées à l'éducation, au *care*, à la reproduction sociale.

Pour moi, dans l'idéal, ce serait à l'État de venir garantir cette collectivisation. D'ailleurs le but à moyen terme est d'obtenir des subventions publiques pour permettre la pérennisation du projet et son développement à d'autres structures que la crèche dans laquelle je travaille. Mon rêve, c'est qu'à ma retraite, il y ait des espaces comme ça dans tous les quartiers de Lausanne !

Plus largement, je pense que c'est une piste, à petite échelle pour le moment, pour dessiner un horizon concret de contre-exemple de ce à quoi les politiques austéritaires actuelles vont nous mener. Contre l'individualisation, l'isolement et la précarisation, trouver d'autres manières de faire collectivité et repenser le travail social et d'éducation comme quelque chose qui nous concerne bien touxtes !

Propos recueillis par Noémie Rentsch ■

Au lieu de les baisser, il faudrait augmenter les moyens dans l'accueil de l'enfance. Manifestation contre l'austérité, Lausanne, 15 décembre 2025.



EN VILLE DE GENÈVE, LA LUTTE CONTRE L'AUSTÉRITÉ A PAYÉ!

Ensemble à gauche (solidaritéS, DAL, Parti du travail) et Union populaire ont obtenu la réintégration de la prime d'ancienneté dans le budget 2026 de la Ville de Genève. Les mécanismes salariaux y figurent intégralement, la ville respectera ses obligations salariales vis-à-vis de la fonction publique. Cette victoire est avant tout celle du personnel, qui s'est fortement mobilisé.

A près le refus de la majorité de droite du projet de budget, le Conseil administratif a proposé un projet bis supprimant les mécanismes salariaux et diminuant les subventions, notamment des grandes institutions culturelles ainsi que celles de la solidarité internationale.

En conséquence de la baisse d'impôts introduites par la RFFA, les rentrées fiscales ont diminué et ont créé un contexte politique et économique tendu. Mais pour le groupe EAG-UP, le budget doit

avant tout répondre aux besoins de la population et à l'urgence climatique. La crise n'est pas une fatalité, mais le produit d'une politique délibérée de la droite.

Dans un premier temps, le début de la mobilisation du personnel avait permis la réintroduction des annuités et l'indexation dans le budget, mais pas celle de la prime à l'ancienneté. Décision inacceptable, alors qu'elle est intégrée dans le statut du personnel et que sa suppression aurait créé une inégalité de traitement entre employé·es ainsi qu'une perte de salaire conséquente, alors que les loyers et les primes d'assurance maladie explosent.

Ni le personnel, ni la culture n'ont à jouer le rôle d'ajustement budgétaire ! Le personnel l'a montré par sa grève et lors de sa manifestation particulièrement suivie. Face à la pression, le Conseil administratif a finalement accepté de réintroduire tous les mécanismes salariaux. Après de dures négociations, le budget était accepté par EAG-UP, le PS, les Vert·es et le MCG. Même si certains points du budget ne sont pas idéaux, notamment de nombreuses baisses de subventions, cette séquence est indéniablement une victoire et démontre que la mobilisation paye !

Brigitte Studer



Eric Roset

Genève Racisme

LE DANGEREUX RETOUR DES ATTAQUES CONTRE LES DROITS DÉMOCRATIQUES DES FEMMES MUSULMANES

Six ans après l'introduction de la loi sur la laïcité, la droite genevoise remet sur le tapis le principe de l'interdiction des signes religieux pour les élu·es.

Le projet de la loi sur la laïcité (LLE) comportait déjà, lors de son acceptation en 2019, une interdiction générale du port de signes religieux tant pour les représentant·es de l'État que les élu·es.

Une interdiction déjà jugée inconstitutionnelle

Saisie à l'époque par six recours, dont un de solidaritéS, la Chambre constitutionnelle de la Cour de justice avait invalidé

un article de la LLE comportant une interdiction aux élu·es du Grand Conseil et aux conseiller·es municipaux·ales de porter des signes religieux ostentatoires lorsqu'ils et elles siègent.

Une nouvelle disposition visant la même interdiction mais intégrée à la Constitution genevoise cette fois, a été adoptée le 20 novembre 2025 par une majorité du parlement cantonal composée de l'UDC, du PLR, du MCG et du Centre.

Cette interdiction viole la liberté de croyance et de religion ainsi que le principe de l'égalité politique. Selon la jurisprudence de 2019, il a été admis que les parlementaires ne représentaient pas l'État, mais la société et sa diversité, y compris religieuse. À ce titre, celles et ceux-ci ont droit à la préservation de leurs libertés et ne devraient pas être soumis·es aux mêmes restrictions que les fonctionnaires, les membres de l'exécutif ou les magistrat·es. En outre, la mesure instaure une forme de discrimination en empêchant certain·es citoyen·es de s'engager politiquement en raison de leur apparence ou de leurs convictions.

Pour les recourant·es de 2019, le principe de la laïcité de l'État ne devait pas rimer avec l'absence de représentation spirituelle dans l'espace public. Ils et elles n'avaient pas obtenu gain de cause sur ce point.

Nouveau recours

Deux député·es vert·es genevois·es, Dilara Bayrak et Julien Nicolet-dit-Félix, ont saisi la même

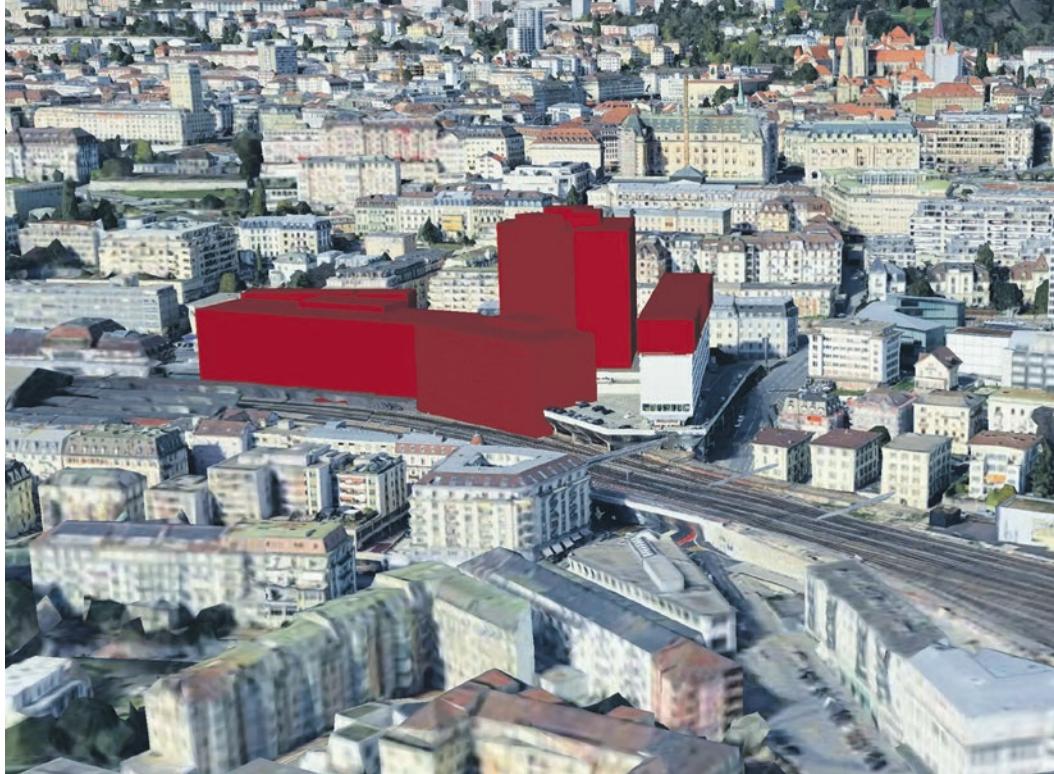
chambre pour contester cette nouvelle tentative de la droite d'introduire une interdiction déjà jugée inconstitutionnelle.

Les député·es précité·es demandent l'effet suspensif afin d'éviter que le projet de loi soit soumis à la population et que celle-ci ne doive se prononcer sur une disposition susceptible d'être à nouveau invalidée.

À noter encore qu'en parallèle, un projet vise à retirer à la Chambre constitutionnelle la compétence de contrôler abstrairement les normes constitutionnelles, pour la confier à l'Assemblée fédérale. Si cette réforme était acceptée avant la votation populaire obligatoire sur la modification constitutionnelle, le recours en cours deviendrait sans objet.

En ligne de mire, c'est évidemment le voile des femmes musulmanes qui est visé par les attaques de la droite et du centre en dépit des violations démocratiques graves que ces attaques comportent.

Clémence Jung avocate à Droits Egaux et membre du comité AJP



Montage d'après les volumes annoncés du projet Rasude réalisé par l'association Périrasude.

Vaud Logement

LA MUNICIPALITÉ DE LAUSANNE BRADE UN QUARTIER AUX SPÉCULATEURS!

Le 17 novembre, la Municipalité de Lausanne a présenté son plan d'affectation polluant et antisocial de la Rasude. Les habitant·es du quartier se mobilisent pour se défendre contre le cadeau de la Municipalité aux spéculateurs immobiliers.

D epuis la publication du nouveau plan d'affectation de la Rasude, près de la gare de Lausanne, les habitant·exs du quartier s'inquiètent du futur de leur lieu de vie. Le projet, annoncé par la Municipalité lausannoise le 17 novembre, prévoit une transformation étendue du quartier avec la construction de plusieurs grands immeubles en béton, dont un bâtiment haut de 54 mètres !

Contrairement à ce que la Municipalité veut nous faire croire, le projet contient de nombreuses contradictions quant à la préservation de la nature ainsi que dans son caractère « humain ». L'association Perirasude, composée des habitant·exs opposé·es au projet monte au front contre cette monstruosité urbaine.

Un projet écologique?

Le communiqué de presse de la Municipalité dépeint le projet comme étant « respectueux » du patrimoine de la ville, écologique et « à taille humaine ». Ce-

pendant, lorsqu'on examine les détails du plan d'affectation, la réalité paraît toute autre. Le site étant déjà entièrement bétonné, l'ajout de quelques arbres ne changera nullement la donne. La végétalisation du quartier est brandie comme un élément central du plan, or celle-ci est anodine face à des bâtiments en béton de plus de 50 mètres de haut.

De plus, il est illusoire de penser qu'une construction d'une surface de 70 000 m² puisse être écologiquement viable ou que ses émissions de CO₂ puissent être compensées par une « décarbonation en marche ». Le coût écologique de l'extraction des matières premières nécessaires au projet ne pourra pas être compensé par quelques plantes sur une dalle de béton !

Un projet « à taille humaine »?

Ce qui paraît d'autant plus étonnant est que la Municipalité revendique vouloir augmenter le nombre de logements en ville,

alors que le plan n'en contient très peu. La plus grande partie de la surface construite (70 %) sera livrée à des intérêts privés, avec notamment la création d'un grand centre commercial, comme si les Lausannois·ex n'en avaient pas suffisamment !

Comment la Municipalité peut-elle affirmer « garder la main sur son territoire », alors que l'écrasante majorité de la surface sera soumise aux intérêts de grands spéculateurs immobiliers et privés, Mobimo et CFF Immobilier ?

Résistons contre cette aberration spéculative!

solidaritéS Vaud soutient pleinement les habitant·exs de la Rasude qui se battent pour préserver leur quartier. Une Municipalité de gauche ne devrait pas brader son territoire aux grands intérêts privés et aux spéculateurs qui n'ont comme seul but l'augmentation de leurs profits aux dépends de l'environnement et des êtres humains !

Ph K

Neuchâtel Répression

VANDALISME: DEUX SPRAYS, DEUX MESURES

Dans l'émission « Le Match » de Canal Alpha du 2 décembre 2025, consacrée aux dégradations qui avaient défrayé la chronique cet été, le débat a opposé Georges-André Lozouet, porte-parole de la police neuchâteloise, et Dimitri Paratte, avocat et militant de solidaritéS Neuchâtel.

L e premier a été très ferme : selon lui, les tags sur la Collégiale relèvent d'une action coordonnée, tandis que certains autres graffitis ne seraient à ses yeux que des débordements isolés de soirées du week-end. Pourtant, comme le souligne l'Intercollectif de la Grève du Climat, de nombreuses croix celtiques, runes, inscriptions racistes ou masculinistes sont visibles dans tout le canton.

Dimitri Paratte rappelle que des formulaires de plainte en ligne existent pour les dommages à la propriété, afin de faciliter les démarches des propriétaires, alors que peu de choses sont entreprises sur le plan pénal contre les symboles et propos haineux ou pour poursuivre les employeur·ses qui ne versent pas les salaires dus.

D'après un juriste extérieur au débat, ayant travaillé durant des années aux côtés de victimes d'infractions pénales les atteintes aux biens sont plus facilement poursuivies et sanctionnées que les atteintes aux personnes. Et, même en restant sur le terrain du vandalisme, Dimitri Paratte rappelle qu'aucune enquête ni poursuite sérieuse n'a été menée après l'arrachage de la statue inversée de David de Pury du centre-ville, statue qui constituait pourtant un geste de mise en question du passé colonial de Neuchâtel. Et alors que même le Conseil fédéral constate d'importantes lacunes dans la prise en compte des actes racistes et antisémites, le message de la Police Neuchâteloise est clair : circulez, il n'y a rien à voir !

Angel Cabral

LE PARLEMENT FÉDÉRAL MET LES TRAINS DE NUIT À L'ARRÊT

Alors que le trafic aérien – principal responsable de l'impact climatique de la Suisse – poursuit sa croissance effrénée et que des alternatives font toujours défaut, le Parlement coupe tout financement pour les trains de nuit.

Au printemps 2024, le Parlement avait annoncé vouloir investir 30 millions par an dans le développement des liaisons ferroviaires nocturnes en utilisant les recettes issues de la mise aux enchères des droits d'émission de l'aviation, conformément à la loi climat votée par le peuple. Les CFF visaient alors la création des lignes promises de longue date vers Rome et Barcelone, destinations très prisées depuis la Suisse.

Mais en septembre 2024, la première version du plan d'austérité du Conseil fédéral prévoyait de mettre fin à toute subvention pour les trains de nuit. Deux mois plus tard, le Parlement corrigeait le tir en maintenant 10 millions. Les CFF ont alors annoncé renoncer aux trains de nuit vers Rome et Barcelone au profit d'un Bâle – Copenhague – Malmö dès le printemps 2026. Mais en décembre, le Parlement fédéral vient d'annoncer qu'il coupe à nouveau tout financement : le train pour Malmö restera à quai et les CFF devront rembourser tous les billets déjà vendus.

Sauf que ces millions non dépensés ne retourneront pas dans le budget général de la Confédération. À cause d'un mécanisme de la loi CO₂, cet argent ira aux compagnies aériennes pour le développement des soi-disant « carburants d'aviation synthétiques renouvelables », un mirage technologique qui multiplie les échecs.

Face à cette impasse, une solution : lancer une initiative fédérale. C'est le projet de l'association actif-trafic. À suivre en 2026.

Thibault Schneeberger

VERS DES DÉPORTATIONS PRÉVENTIVES?

Début décembre, le Conseil de l'Union européenne (UE) a décidé de permettre l'externalisation des procédures d'asile dans des pays tiers et la facilitation des renvois.

Cela fait des années que certains pays européens (Danemark, Grande-Bretagne, Italie, etc.) tentent d'externaliser leurs procédures d'asile. Une pratique inhumaine que l'Europe a déjà initiée en 2015, lorsqu'elle négocie des milliards avec la Turquie en échange de l'engagement à tenir les réfugié·es sur son territoire, à ralentir la migration irrégulière et à exécuter les renvois si nécessaire.

Des actions politiques ou juridiques ont pour l'instant entravé ces projets d'externalisation. Ils avaient le défaut de ne pas respecter les Constitutions... Mais dans un contexte politique qui mêle une forte progression de l'extrême droite, poussant à l'accélération des expulsions, ainsi que l'arrivée prévue dans

quelques mois du nouveau pacte européen sur l'asile, les politicien·nes ont cherché un moyen de lever ces entraves.

Durcir encore le droit européen en matière d'asile

Lundi 8 décembre, le Conseil de l'UE a approuvé un « règlement relatif au retour » devant permettre aux États membres de conclure des accords bilatéraux avec des pays tiers, situés hors de l'UE, afin de prendre en charge les procédures d'asile, de recevoir les personnes dont la demande a été refusée ou encore de les expulser plus loin. L'objectif étant d'accélérer les déportations hors du continent européen, y compris à destination de pays tiers avec lesquels les exilé·es n'ont aucun lien.

Deux autres éléments ont également été validés. En premier lieu, un durcissement des règles de concernant les États tiers sûrs : la demande d'asile des personnes ayant transité par ceux-ci se verra rejettée sans examen du fond. Ensuite, les personnes originaires de pays étiquetés comme « sûrs » (Colombie, Bangladesh, Maroc, Tunisie, Égypte, etc.) ne pourront plus bénéficier que d'une procédure d'asile accélérée. Comprendre : avec très peu de chance d'aboutir à l'obtention d'un statut de séjour.

Les États membres et le Parlement européen devront à présent se prononcer sur ces propositions, et si le règlement relatif au retour était accepté, la Suisse aurait à se positionner à son sujet.

Horizon 2026 : le pacte anti-asile

Ces durcissements, qui ne font que bafouer toujours plus la notion même d'asile, apparaissent à un moment clé de la révision de la gestion de l'asile en Europe. Un pacte sur l'asile a été adopté en 2024 par l'UE, dont la Suisse sera partie prenante, et entrera en vigueur en juin prochain. Il a pour objectif de contrôler davantage les demandes d'asile par l'enfermement dans des centres carcéraux aux frontières de l'Europe-forteresse, en usant pour y arriver de moyens policiers – voire militaires – sans plus aucun souci du respect des droits humains.

Aude Martenot

Le chef du Département de justice et police lors de la réunion du Conseil européen qui s'est accordé sur un règlement qui facilite l'externalisation des procédures d'asile. Bruxelles, 8 décembre 2025.





Manifestation contre les politiques d'austérité du gouvernement Macron/Lecornu. Paris, 18 septembre 2025.

Fiscalité À lire International Austerité France

CHÈQUES GÉNÉREUX POUR LES CAPITALISTES

Les politiques fiscales d'Emmanuel Macron ont favorisé indiscutablement et largement les riches. Moins connue est la politique de multiples subventions publiques aux groupes économiques privés, qui atteint plus de 270 milliards d'euros en 2023, soit 11 % du revenu national. Deux journalistes dévoilent comment ces sommes sont transférées vers les capitalistes. Des résultats qui paraissent incroyables.

« C'est l'histoire d'un hold-up ».

Ainsi commence l'ouvrage de Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirra, grands reporters au *Nouvel Obs*. Le fait que les milliardaires paient relativement peu d'impôts est déjà connu, en particulier grâce aux travaux de l'économiste Gabriel Zucman. Une autre face de la politique de l'offre est le détournement de l'argent public au profit des plus riches. Celui-ci recouvre à la fois les aides directes aux entreprises, les niches fiscales dont elles bénéficient ainsi que leurs actionnaires et encore les exonérations et exemptions de charges patronales. Un hold-up qui vient de loin et n'est pas le fruit du hasard.

Le contexte actuel, focalisation sur les dépenses sociales.

Les cibles d'économies budgétaires des différents gouvernements français n'ont que peu varié. Au pre-

mier rang le fameux « trou » de la sécurité sociale, devenue la cause de tous les maux. Le « modèle social » serait trop généreux, ne tiendrait pas compte du vieillissement de la population et enfoncerait les comptes publics dans la spirale de l'endettement.

Les libéraux-ales de tous bords pointent encore un État omniprésent, bureaucratique, dépensier en matière sociale (retraites, assurance chômage, santé, éducation), ainsi que différentes fraudes aux assurances sociales. Des sites web comme Horloge de la dette publique résumé cette vision apocalyptique.

Contre ces dépenses, la fameuse tronçonneuse de Milei devrait passer à l'action. Sans cela, le pire est annoncé. Toute la population est considérée responsable, alors tout le monde devrait passer à la caisse et se serrer la ceinture.

Ces analyses et perspectives illustrent parfaitement une approche libérale, à la fois sur le plan financier et idéologique.

Le prétexte de la compétitivité

Or, depuis trois décennies, un transfert colossal a été mis en place avec l'aval des gouvernements successifs. L'argent tiré des impôts est dérouté vers les particuliers les plus fortunés, les grandes entreprises et leurs actionnaires. Difficile à croire, mais les faits sont là.

Une multitude de dispositifs (plus de 2200) ont été mis en place pour soi-disant « assurer la compétitivité » des capitalistes français. Le contrôle sur les résultats de ces aides est pratiquement inexistant. Pire encore, les bénéficiaires sont incapables de justifier ni leur usage ni le résultat, comme l'ont montré les témoignages d'une brochette de grands patrons français

convoqués pour s'expliquer devant une commission sénatoriale en ce début d'année. Des déclarations édifiantes, plaidant l'ignorance, qui contrastent avec la sévérité de contrôles tatillons et permanents que subissent les chômeurs ou les bénéficiaires de certaines allocations sociales.

Accompagnant les dogmes néolibéraux des années 90, la mise en place de ces mécanismes s'est accélérée dès 2010. Les aides ont été multipliées par 10 en trente ans. Les auteurs aboutissent ainsi à un chiffre astronomique de 270 milliards. Vous avez bien lu. À comparer au revenu national 2024 qui était de 2440 milliards – 11 %, ce n'est pas marginal.

Des sources différentes mais concordantes

Pour percer l'opacité et le silence du Ministère des finances, les deux enquêteurs ont passé au crible des sources indiscutables (Cour des comptes, OCDE, Institut des politiques publiques, France-Stratégie, Clercé) pour en extirper une image globale et compréhensible. Car ces aides publiques ne figurent sur aucun document officiel. L'État français signe donc des chèques en blanc. Entraînant les augmentations du déficit public et la hausse de la dette en toute impunité.

Ces aides publiques ont augmenté trois fois plus vite que les aides sociales. L'explosion de la richesse accumulée n'est donc pas simplement le résultat de l'évolution boursière. Un exemple parmi d'autres, le groupe de transport maritime et de logistique CMA-CGM, propriété de la famille Saadé et 3^e groupe mondial dans son domaine, est la société la plus aidée de France.

Emmanuel Macron n'a pas seulement lancé des baisses massives d'impôts pour les entreprises et les plus riches, il leur a ouvert largement le robinet des aides. Par sa politique de l'offre, il a « transformé l'État en un guichet qui signe des chèques à l'aveugle ». Ce détournement constitue un « hold-up » au profit des plus riches et des entreprises, dépassant les dépenses de santé ou des retraites.

José Sanchez



Matthieu Aron et Caroline Michel-Aguirre, *Le Grand Détournement. Comment milliardaires et multinationales captent l'argent de l'Etat*, Allary Editions

LA GRÈVE GÉNÉRALE PEUT OUVRIR DES VOIES À LA GAUCHE

Jorge Costa, journaliste et membre du Bureau national du Bloco d'Esquerda, revient sur la grève générale du 11 décembre 2025 au Portugal en la mettant en perspective des discussions menées quelques jours plus tôt au sein de la convention nationale du Bloco. La grève a frappé de plein fouet l'alliance parlementaire PSD-Chega, rendant plus difficile l'adoption du pacte législatif contesté.

Tenu les 29 et 30 novembre, la XIV^e Convention du Bloc de gauche (Bloco) s'est déroulée à un moment critique : quelques jours avant la grève générale du 11 décembre contre la nouvelle loi sur le travail, après des élections législatives et municipales aux résultats décevants pour les partis de gauche et à moins de deux mois d'élections présidentielles qui pourraient confirmer l'hégémonie actuelle de la droite.

La grève générale de décembre, la première depuis l'époque de la Troïka (intervention du FMI, BCE, Commission européenne en 2011), a été convoquée conjointement par les deux centrales syndicales, la CGTP et l'UGT, ce qui n'est arrivé que dans la moitié des dix grèves générales organisées depuis la fin de la dictature. Malgré l'isolement actuel de la gauche, la simple affirmation de l'initiative du mouvement syndical a permis de changer les termes du débat public. Elle a mis en évidence le processus de régression sociale mené par la droite, longtemps camouflé sous le vacarme assourdisant des campagnes de haine et de mensonges qui monopolisent l'espace public.

La brutalité du paquet de mesures sur la législation du travail révèle d'un gouvernement minoritaire et instable, dont la stratégie consiste à faire tout le mal d'un seul coup et le plus rapidement possible pour fragiliser de manière perma-

nente le monde du travail dans le rapport de force social. Dans ce contexte, la grève générale a été un succès en termes de participation dans le secteur public, mais pas que : services minimums dans le transport aérien, grève chez Volkswagen ou Mitsubishi Fuso et aussi dans les secteurs du commerce et de l'industrie. Selon la CGTP, plus de trois millions de travailleur·ses se sont joint·es à la lutte. La manifestation à Lisbonne a rassemblé plusieurs milliers de personnes, en grande majorité des travailleurs et travailleuses jeunes et non syndiqués, mais qui ont affirmé leur présence.

La grève générale est un succès politique. Son appel unitaire, après 12 ans de divisions, a créé une prise de conscience collective sur la gravité de l'offensive et a rendu difficile la formation d'une majorité parlementaire PSD-Chega pour l'adoption du paquet législatif.

Seul·es les entrepreneurs·es se montrent enthousiastes à l'égard des nouvelles lois. Dans les sondages, deux tiers des personnes interrogées déclarent être d'accord avec les motifs de la grève. Aucun des candidats présidentiels de droite n'ose soutenir ouvertement la contre-réforme. Et des syndicalistes proches du parti au pouvoir ont participé à la grève générale. Le jour même, la tentative du gouvernement de qualifier la grève d'*« insignifiante »* a été ridiculisé.

Le leader des néofascistes André Ventura, qui pendant des semaines a attaqué les syndicats et défendu les nouvelles lois, déclare désormais comprendre les raisons des grévistes et parle de retirer certains « éléments absurdes » de la proposition du gouvernement. Nous verrons quel prix politique le président de Chega est prêt à payer pour satisfaire la bourgeoisie avec son vote parlementaire (le parti dispose de 60 parlementaires sur 230 ; la coalition gouvernementale PSD/CDS 89+2 député·es ; le PS 58 ; le Bloco 1 ; le PCP 3 ; Livre [Verts] 9).

L'annus horribilis 2025

Avec la gauche au plus bas de son histoire et le PS dépassé par les néofascistes, la nouvelle direction socialiste a clairement indiqué, dès le résultat des élections législatives de mai dernier tombé, qu'elle était prête à garantir l'adoption du budget de l'État du gouvernement de Luis Montenegro. Ceci, alors que les contre-réformes de la droite sont adoptées en accord avec Chega.

Lors des élections municipales d'octobre, le virage à droite s'est accentué, la droite remportant les plus grandes villes. Le PCP, qui jouit d'une importante tradition municipale, a perdu un tiers de ses élus et les deux capitales de district qu'il gouvernait encore. Le Bloco et Livre, alliés dans une vingtaine de villes importantes, ont obtenu des résultats médiocres. Pires encore où se sont présentés séparément.

En ce qui concerne les élections présidentielles de janvier 2026, les sondages donnent l'avantage à deux candidats de droite (Marques Mendes et Gouveia e Melo) et au leader d'extrême droite André Ventura, tous trois autour de 20 %. Le candidat soutenu par le PS, António José Seguro – une figure très à droite du parti – semble loin de la course au second tour et figure au même niveau que le candidat ultralibéral à 10 %.

Les intentions de vote pour l'ancienne coordinatrice du Bloco, Catarina Martins, oscille autour de 5 %, suivie de celles du PCP et de Livre. Ainsi, la droite portugaise pourrait consolider son hégémonie en 2026, en contrôlant le gouvernement, la présidence et, pour la première fois dans l'histoire, une majorité parlementaire supérieure aux deux tiers. Elle serait ainsi capable d'approuver des réformes constitutionnelles sans le Parti socialiste ni aucun autre parti de gauche.

Le Bloco: un parti qui se repense dans ce nouveau contexte

Malgré une participation militante moindre qui reflète ce cycle de reculs, la Convention du Bloc de gauche a été un moment de répit et de retrouvailles dans son pluralisme. Les différentes motions votées défendent que le Bloco « doit être un moteur de convergences, tout en revendi-

«Le travail digne, ce n'est pas un souvenir, mais une exigence», manifestation lors de la grève générale, Lisbonne, 11 décembre 2025

Ana Mendes / Esquerda.net



quant l'espace politique qu'il est le seul à occuper, et à partir duquel il peut se développer : par la fidétilité aux classes exploitées et une stratégie pour étendre ses mouvements, un engagement en faveur du pluralisme et de la convergence comme fondement de la construction d'un parti socialiste, l'internationalisme contre tous les empires et oligarques».

Outre le diagnostic politique, le congrès a procédé à un vaste renouvellement et rajeunissement des organes de direction – Bureau national et Commission politique – dont la composition comprend 50 % de nouveaux·elles membres. Le débat de la Convention a également été marqué par les questions de l'organisation du parti et la nécessité d'intensifier la présence assidue, l'autonomie et la participation à la vie démocratique du Bloc de gauche. Ce qui détermine la vie politique, c'est la création d'organismes de base et de collectifs de travail militants de réflexion et d'action.

Cinq points sur la situation au Portugal

① Le gouvernement du PSD et la majorité parlementaire PSD/Initiativa Liberal/Chega mènent une offensive sociale en matière de droit du travail, d'immigration et de logement. Le Premier ministre Luís Montenegro a réussi l'exploit de faire normaliser le processus par le PS, transformant le budget

de l'État en un produit du bloc centriste. Le phénomène est étrange : Montenegro articule ainsi une base parlementaire de 95 % des député·es. Nous assistons à la décomposition de la politique traditionnelle, ce qui ne serait pas une mauvaise nouvelle si cette décomposition n'était pas menée par l'oligarchie. Le centre est entraîné vers la droite et les deux suivent la trace de Chega.

② La faiblesse de la gauche est le résultat de la *geringonça* (le « machin »), c'est-à-dire les accords entre le PS, le Bloco et le PCP signés en 2015 et qui ont été en vigueur jusqu'en 2019. Ce qui est resté gravé dans la conscience populaire de cette période, ce ne sont pas les progrès réels accomplis, ni les motivations du Bloco après 2019 par le vote contre les budgets du PS, ni la crise orchestrée par le premier ministre et le président pour fabriquer une majorité absolue. Ce qui est resté gravé dans les mémoires, c'est le type de gouvernement du PS à partir de 2019, une période post-Covid menée par des dirigeants médiocres, qui ont laissé dans les caisses de l'État l'argent qui manquait dans les domaines de la santé, de la politique du logement ou des conditions de travail.

L'image de la gauche, même après la *geringonça*, est restée associée à la mauvaise gouvernance de 2019–2022. Et cela n'aurait pas changé, ni ne changera, avec

de simples mots. Cela changera lorsque nous parviendrons à interpréter la contestation sociale, à prendre des initiatives et à jouer un nouveau rôle dans la lutte. Sans cela, rien ne sera facile à l'avenir pour aucun parti de gauche.

❸ Les difficultés des partis ne signifient pas qu'il est impossible de mener des luttes. La gauche italienne est en lambeaux depuis deux décennies, mais elle a organisé une grève générale de millions de personnes pour la Palestine. Nous sommes ici à la veille (après le 11 décembre) d'une autre grève générale, un moment critique pour changer le climat politique. Et même dans une année aussi difficile que 2025, il y a eu des signaux très importants : la plus grande manifestation de travailleur·ses immigré·es de la dernière décennie, l'entrée en scène de la jeunesse noire des banlieues de Lisbonne, l'élargissement de la solidarité avec la Palestine pendant les jours de la flottille (septembre-octobre).

Dans ces luttes, la gauche grandit et brise son isolement, elle s'empare des thèmes du débat public à travers une mobilisation concrète. C'est là aussi que le Bloco prend tout son sens.

❹ Ce ne sont pas les difficultés des partis qui dictent la nécessité d'une convergence. Ce qui impose aujourd'hui la convergence, c'est la nécessité de faire face à l'impasse.

Nous avons un gouvernement allié aux néofascistes et soutenu par le PS. Dans les luttes pour les services publics et le logement, pour le travail et contre la fascisation de la vie sociale, il est nécessaire d'identifier les lignes sur lesquelles s'opposer. Pensons donc à la politique des mouvements, encourageons la présence des militant·es, ouvrons tous les canaux de dialogue.

❺ Faisons les calculs que tout le monde sait déjà faire : la gauche offre des conseiller·es municipaux·ales et des député·es à Chega et contribue à faire déborder le machisme en élévant les néofascistes au rang de première force politique – comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays d'Europe.

Le Bloco a sa place dans la société, qui découle des spécificités de sa politique et de son programme, de sa vision du monde et de sa culture partisane. Tout cela, comme nous le savons bien, nous distingue radicalement de partis comme Livre ou le PCP. Ces différences sont aussi importantes que la nécessité réelle de converger dans les luttes et d'offrir au peuple une alternative électorale autour de ce que la gauche a en commun. Un pôle qui empêche la réduction de la démocratie à des jeux de pouvoir entre Luís Montenegro et ses deux partenaires, Chega et le PS.

Jorge Costa

Publié sur Viento Sur, le 13 décembre 2025.
Traduction de À l'Encontre adaptée par la rédaction



Image du film *Queens of the Dead* de Tina Romero.

À lire À voir

CULTURE EN LUTTE POUR L'HIVER

Deux romans, une revue, trois essais, une série et deux films pour occuper vos vacances – si vous en avez.

LA VOIX DE CELLES QUI N'ONT PAS SURVÉCU¹

« C'est un livre très bouleversant.» Voilà comment le professeur de littérature Thomas Klinkert (Université de Zurich) commence la présentation de ce roman autobiographique de Natacha Appanah, qui a reçu le prix Goncourt des étudiant·es suisses.

Dans ce livre, l'autrice aborde les thématiques des violences domestiques et du féminicide, en racontant sa propre histoire, sept ans passés en enfer sous la domination d'un partenaire misogyne et violent.

Nathacha Appanah relie son vécu à deux histoires malheureusement similaires : celle d'une cousine lointaine, écrasée par la voiture de son mari et celle d'une femme qui vivait près de chez elle, immolée vive par son ex-partenaire.

De ces trois femmes, seule Nathacha Appanah a pu s'enfuir, survivre et se reconstruire : elle devient alors la voix de toutes les femmes violentées par des hommes à l'apparence innocente, qui, elles, n'ont jamais revu le jour après l'obscurité tragique de leur dernière nuit. Ce travail journalistique et réflexif, qui mêle l'intime et l'universel, constitue un appel à dénormaliser les violences sexistes, qu'elles soient verbales, psy-

chiques ou physiques, encore bien trop ancrées dans les structures mêmes de nos sociétés.

zs

LA FAMILLE EST POLITIQUE²

Qui de mieux pour les fêtes que d'avoir avec soi un roman qui met la famille au travail ? Adèle Yon traite le silence familial comme une question politique dans le sens où, précisément, « la sphère intime se voit interrogée en tant qu'elle n'est pas si intime qu'il n'y paraît ». Son enquête médicale fait la part belle à toutes sortes de documents (lettres, discussions, entretiens, archives) et traite les non-dits précisément pour ce qu'ils disent.

La narratrice y recompose le récit de son arrière-grand-mère ayant passé sa vie dans un univers psychiatrique carcéral.

De non-personne, Elisabeth reprend corps dans ce texte que l'autrice présente comme celui d'une dépatriarcalisation. Betsy est « une figure, un mythe au sens où sa non-histoire fait d'elle le récit que l'on raconte aux jeunes filles de la famille pour leur faire peur, pour les engager à devenir des bonnes épouses et de bonnes mères ». Adèle Yon raconte son histoire pour briser le silence et conjurer la peur dans un geste littéraire qui participe à renouveler nos imaginaires de la maladie mentale, de la folie, de la malédiction familiale.

lv

AUX BORDS DE L'ENFANCE³

« 2016–2025. Depuis notre lucarne, nous pouvons raconter un peu de cette folle décennie. Nous avons vécu l'élaboration d'une revue en non-mixité sans homme cis avant #MeToo, quand il n'était pas encore rare d'entendre de toutes parts que c'était ridicule. Nous avons vécu #MeToo et grandi aux côtés des initiatives éditoriales et politiques qui ont fleuri dans son sillage. Nous avons vu la peur commencer à changer de camp ; puis ce camp organiser la riposte. [...] Les liens tissés rendent aujourd'hui possible d'écrire sans trembler : ce numéro est le dernier.» Aujourd'hui, étouffée financièrement, la revue semestrielle française *Panthère première* ne paraîtra plus. Soit. Alors relisons tous les numéros jusqu'au dernier.

Comme un pied de nez à ce qu'il serait trop simple de considérer comme la fin, le dossier de ce n° 10 se penche sur l'enfance, cet âge tendre qui n'existe pas. Alors que beaucoup d'enfances se vivent dans des conditions désastreuses, ici, on n'oublie pas de donner la parole aux premier·es concerné·es en faisant la part belle à des expériences de lutte et de grèves menées par les enfants eux-mêmes.

lv



1

Nathacha Appanah, *La nuit au cœur*, Gallimard, 2025



2

Adèle Yon, *Mon vrai nom est Elisabeth*, Éditions du sous-sol, 2025



3

Panthère première n° 10 : Aux bords de l'enfance, octobre 2025



4

Arnaud Orain, *Le monde confisqué. Essai sur le capitalisme de la finitude (XVI^e – XXI^e siècle)*, Flammarion, 2025

Les milliardaires ne paient pas d'impôt sur le revenu et nous allons y mettre fin
Gabriel Zucman

LE CAPITALISME DE LA FINITUDE⁴

Dans son dernier ouvrage, Arnaud Orain propose une nouvelle périodisation du capitalisme, avec une alternance entre deux phases. Sans surprise, le capitalisme aurait été libéral entre 1815 et 1880 puis de 1944 à 2010, périodes caractérisées par une intensification de la concurrence et une recherche de croissance – profitant à tout le monde selon la doxa capitaliste.

La véritable contribution de l'historien et économiste français se loge dans sa caractérisation de l'autre phase : celle du « capitalisme de la finitude », qu'il identifie par des caractéristiques impériales – militarisation du commerce, constitution de « silos impériaux » qui concentrent les échanges, souveraineté territoriale acquise par des compagnies-États. En-dehors de courtes parenthèses libérales, le capitalisme serait un état de « ni guerre, ni paix », d'affrontement entre grandes puissances qui considèrent que les ressources à s'approprier sont limitées.

Comme toute proposition sur un sujet aussi vaste, le livre d'Orain pose plus de questions qu'il n'offre de réponses. Malgré le vaste corpus marxiste disponible sur la question, l'auteur n'entre dans aucune controverse historiographique. L'ouvrage reste stimulant par ses limites – bien plus qu'en dépit de celles-ci.

AD

MILLIARDAIRES SOUS-IMPOSÉ·ES⁵

L'économiste Gabriel Zucman a poursuivi une enquête motivée par deux questions. Qui sont les ultrariches, c'est-à-dire les milliardaires ? Pourquoi ne paient-ils presque pas d'impôts ? Car malgré les couvertures spectaculaires de magazines financiers (*Challenges, Forbes, Bilan*), peu de choses sont connues sur les ultrariches.

Zucman estime que le taux d'imposition en France est en moyenne de 50 %. Sauf pour

groupe d'ultra-riches. À l'aide de sociétés holding qui font écran à l'impôt, leurs dividendes ne sont pas fiscalisés. D'ailleurs Zucman constate que s'ils quittaient la France, les pertes fiscales seraient quasi nulles.

L'objectif de l'économiste n'est donc pas la justice fiscale – faire davantage payer d'impôt pour le riches – mais l'équité fiscale – faire que les ultrariches paient un impôt équivalent en taux à la moyenne de la population. D'où son idée d'une taxe plancher de 2 % pour effacer la dégressivité du système actuel. Les personnes dont la fortune dépasse 100 millions d'euros seraient concernées, soit 1800 foyers fiscaux. JS

MAROCAIN. JUIF. DÉCOLONIAL⁶

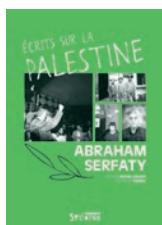
Les Éditions Sylepse viennent de publier un ouvrage sur la Palestine du regretté militant marocain Abraham Serfaty (1926-2010). Cette réédition augmentée d'un livre paru en 1992 est préfacée par le petit-fils de l'auteur et postfacée par le collectif juif décolonial français Tsedek.

Issu d'une famille juive, Abraham Serfaty a milité au sein du Parti communiste, puis depuis 1970 à Ilal Amam (En avant), alors l'une des composantes de la gauche révolutionnaire (maoïste). Il fut emprisonné à Kénitra de 1974 à 1991, avant d'être expulsé vers la France.

L'ouvrage est consacré à la résistance palestinienne, à la critique du racisme structurel en Israël contre les juif·ves orientaux·ales (*mizrahim*) et au rôle des États arabes régionaux. Serfaty dénonçait la collusion entre la monarchie marocaine et le sionisme : en 1961, le roi Hassan II s'était entendu avec l'impérialisme étasunien pour envoyer les juif·ves marocaines en Israël comme chair à canon contre espèces sonnantes et trébuchantes.

Serfaty montre le sionisme comme il le perçoit : une idéologie raciste, colonialiste et impérialiste. Une analyse salutaire.

HPR



6
Abraham Serfaty,
Écrits sur la
Palestine, Paris,
Syllepse, 2025



7
Sean Combs:
The Reckoning
(L'heure des
comptes),
(Alexandra
Stapleton/
Netflix, USA,
2025, 4 x 60')

MAUVAIS 4LIFE⁷

En 2024, CNN publie la terrible et désormais fameuse vidéo où Sean « Puff Daddy » Combs, producteur de pop/rap (et de téléréalité), (mauvais) rappeur et acteur, homme d'affaires milliardaire brutalise la chanteuse Cassie Ventura dans les couloirs d'un hôtel californien.

Si le producteur faisait déjà l'objet de plusieurs enquêtes, c'est bien la diffusion de cette vidéo (datant de 2016...) qui a enfin précipité la chute de M. Combs.

Car ce que montre le documentaire *The Reckoning* d'Alexandra Stapleton, c'est bien que le co-fondateur du label phare du hip hop commercial des années 1990 (au nom évocateur, Bad Boy Records), n'a jamais cessé d'être violent, violeur, et que beaucoup de monde le savait très bien.

C'est au fond une histoire classique d'homme puissant, qu'on laisse faire car ce qu'il rapporte, financièrement aux investisseurs et symboliquement au système (le modèle de la réussite bling-bling playlisté en boucle sur MTV et Spotify).

La succession des horreurs auxquelles le businessman est lié ne rend pas le visionnage de cette série facile. Une petite consolation est qu'elle résoud peut-être l'éénigme des meurtres de Tupac Shakur et de Notorious B.I.G. La grande, c'est qu'elle libérera peut-être un peu plus la parole des victimes.

NW

ZOMBIES QUEER⁸

Queens of the Dead, le premier long métrage de Tina Romero – fille du feu légendaire réalisateur George A. Romero – est une explosion queer de saveur !

En reprenant le sous-genre horrifique du film de zombies, que son père a codifié tout au long de sa carrière, Tina Romero s'en réapproprie les codes, pour en proposer une lecture à la fois politique, mais aussi extrêmement divertissante.

Dans ce premier projet d'envergure, la réalisatrice nous



8
Queens of the
Dead (Tina
Romero, USA,
2025)

propose une comédie-horifique déroutante avec une apocalypse zombie au sein du milieu *drag*.

Là où le genre du mort-vivant pointait souvent du doigt la société de consommation, l'aliénation et le racisme, *Queens of the Dead* tourne son regard sur de nombreuses questions LGBT avec sincérité, tendresse, mais aussi avec beaucoup d'humour.

Un film loin d'être parfait dans son dispositif mais qui remplit sa mission de nous divertir, entre rires et frissons. Un premier long-métrage réussi pour cette réalisatrice, qui laisse entrevoir un potentiel riche dans sa manière d'investir le cinéma de genre comme vecteur de discours politiques.

LC

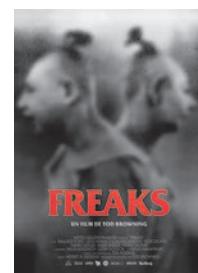
OVNI ANTI-VALIDISTE DES ANNÉES 30⁹

Le film *Freaks* de Tod Browning est-il un peu près d'un siècle. Il narre l'histoire des membres d'un freak show qu'un couple valide tente d'arnaquer. La pratique d'exposition spectaculaire de corps hors normes au regard du public valide a connu son essor lors du 19^e siècle, avant de disparaître au cours du 20^e avec la médicalisation progressive de ces personnes. C'est d'ailleurs de l'absence de ce cadre que le film tire toute sa puissance critique.

Tod Browning filme un ensemble de personnes concernées qui, loin d'une vision unifiée du « Handicap », présente, sans malveillance, une diversité de corps et de conditions. La caméra ne les particularise pas et les présente dans leurs activités quotidiennes, pour lesquelles les membres de la troupe n'ont pas besoin d'aide de la part des valides.

Le film souligne que le liant de cette troupe hétérogène est le traitement que la société valide leur réserve. Face au validisme, les freaks rétorquent la solidarité communautaire et la joie du vivre ensemble. De même, face à l'agression, le groupe se défend et, dans un ultime retournement du stigmate, sait se montrer sans pitié...

CB



9
Freaks (La
monstrueuse
parade) (USA,
1932), disponible
sur Dailymotion
(ou The Pirate
Bay)



JAB
CH-1211 Genève 2
P.P. / Journal
LA POSTE

Journal solidaritéS - Case postale 2089 - 1211 GENÈVE 2

SolidaritéS

458

19.12.2025

Vous tenez en main le journal du mouvement anticapitaliste, féministe et écosocialiste solidaritéS, présent avant tout aujourd'hui dans les cantons de Genève, Vaud, Fribourg et Neuchâtel. Il joue un rôle indispensable du point de vue de l'information alternative en Suisse romande, afin que soient relayées les expériences de résistance, dans un contexte mondial où les inégalités se creusent. Du local au national en passant par l'international, notre bimensuel donne des infos et des clés de lecture sur les thématiques qui nous concernent toutes et tous (travail, santé, logement,

politique internationale, rapports de genre, économie, écologie, culture...).

C'est une gageure de publier un journal militant qui offre à nos lecteurs et lectrices des points d'appui pour les luttes actuelles et à venir; mais il faut bien penser pour agir!

Abonnez-vous !

SOUTENEZ- NOUS, ABONNEZ- VOUS!

Abonnements

Pour vous abonner, modifier votre abonnement, pour tout changement d'adresse ou toute question concernant l'envoi du journal:

- | | | |
|---|-----|-----|
| <input type="checkbox"/> Annuel | fr. | 80 |
| <input type="checkbox"/> Étudiant-e-s, AVS, Al Chômeurs-euses | | 40 |
| <input type="checkbox"/> Soutien | | 150 |
| <input type="checkbox"/> 3 mois à l'essai gratuit! | | |

→ solidaritéS
Case Postale 2089
1211 Genève 2
ou abos@solidarites.ch
ou +41 22 740 07 40

Manifestation contre le racisme, les violences policières et l'impunité des forces de l'ordre, Lausanne, 6 décembre 2025

Sommaire

3-4

5-6

7

8

11

12-13

14-15

Votations
200 francs, ça suffit !: Une mise hors-antenne programmée ?

Fiscalité
La politique des caisses vides plein

Culture
en lutte pour l'hiver

International
Portugal: la grève générale peut ouvrir des voies à la gauche

Aille
France: chèques généreux pour les capitalistes

Écologie
Le Parlement fédéral met les trains de nuit à l'arrêt

Vaud
La Municipalité de Lausanne brade un quartier aux spéculateurs !

Immigration
vers des déportations préventives ?

Genève
En Ville de Genève, la lutte contre l'austérité a payé !

Neuchâtel
Vandalisme: deux sprays, deux mesures